

Commission de concertation : Quelques interventions

Marie-Anne Swartenbroeckx, juriste indépendante, sur la nécessité et la légitimité de réclamer une étude d'incidences de manière à analyser les impacts du piétonnier sur le périmètre et autour du périmètre de ce dernier. La Commission de concertation n'a pas suivi cette demande et a rendu, vendredi, un « avis favorable à l'unanimité » à la demande de permis d'urbanisme.

(Plus de détails et analyse dans les jours qui viennent, lorsque les documents seront disponibles sur le site de la Ville de Bruxelles)

+++++

René Schoonbrodt, ancien président de l'ARAU et d'Inter-Environnement Bruxelles, sur l'aberration de saucissonner le dossier, la négation de la complexité de la ville, l'interdiction de manifester et de déni de démocratie.

+++++

Valérie Berckmans, commerçante indépendante de la rue Van Artevelde, s'exprimant au nom de 130 commerçants qui ont signé et remis un avis commun à la commission de concertation.

